

**BULLETIN DE L'AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS**

15 juillet 2005, Vol. 2, n° 28

Section Institutions financières



**AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS**



## 1. Assureurs

### 1.1. Modifications au registre

- Avis de modification de permis/ajout de catégorie  
– [RGA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE-VIE DU CANADA](#)
- Avis de modification de permis  
– [ASSURANCE INTERNATIONAL CGU PLC](#)
- Avis de modification de permis  
– [COMPAGNIE D'ASSURANCE GREAT AMERICAN DE NEW YORK](#)
- Avis de modification de permis  
– [LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LUMBERMENS MUTUAL CASUALTY](#)
- Avis de modification de permis  
– [COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVIDENCE WASHINGTON](#)

## 2. Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

## 3. Coopératives de services financiers

## RG COMPAGNIE DE RÉASSURANCE-VIE DU CANADA

---

### (LOI SUR LES ASSURANCES)

#### Avis de modification de permis/ajout de catégorie

L'Autorité des marchés financiers donne avis, par les présentes, en application de l'article 222 de la *Loi sur les assurances* (L.R.Q., c. A-32) que, suite à l'ajout de catégorie au permis de la société, le permis d'assureur de « RGA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE-VIE DU CANADA » a été modifié pour y ajouter la catégorie « biens (limitée à l'assurance « perte d'emploi ») » et confirme que ladite société est autorisée à pratiquer au Québec dans les catégories d'assurance suivantes:

- sur la vie
  - contre la maladie ou les accidents
  - biens (limitée à l'assurance « perte d'emploi »)
- (les activités dans ces trois catégories sont limitées à la réassurance)

Le siège de la compagnie est situé au 55, University Avenue, suite 1200, Toronto, Ontario, Canada, M5J 2H7.

Fait à Québec, le 7 juillet 2005

Le surintendant de l'encadrement  
de la solvabilité,



Jean-Pierre April

**ASSURANCE INTERNATIONAL CGU PLC**  
**(autre nom utilisé par CGU INTERNATIONAL INSURANCE PLC)**

---

Avis de modification de permis  
*Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32)*

Avis est donné par les présentes que le permis d'assureur de **ASSURANCE INTERNATIONAL CGU PLC (autre nom utilisé par CGU INTERNATIONAL INSURANCE PLC)** a été modifié afin de limiter ses activités à la gestion des polices émises avant le 30 juillet 2004 et autorise désormais ladite compagnie à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes :

- Aviation
- Biens
- Maritime
- Responsabilité

(Activités limitées à la gestion des polices émises avant le 30 juillet 2004)

Le représentant principal au Québec est M. Yvan Desjardins de Desjardins, Delage, Mousseau & Bélanger dont l'établissement d'affaires est situé au 600, de la Gauchetière Ouest, bureau 2185, Montréal (Québec) H3B 4L8.

Le siège de la compagnie est situé au St Helen's, 1 Undershaft, London, England.

Fait à Québec, le 7 juillet 2005

Le surintendant de l'encadrement  
de la solvabilité,



Jean-Pierre April

**COMPAGNIE D'ASSURANCE GREAT AMERICAN DE NEW YORK  
(autre nom utilisé par GREAT AMERICAN INSURANCE COMPANY OF  
NEW YORK)**

---

Avis de modification de permis  
*Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32)*

Avis est donné par les présentes que le permis d'assureur de **COMPAGNIE D'ASSURANCE GREAT AMERICAN DE NEW YORK (autre nom utilisé par GREAT AMERICAN INSURANCE COMPANY OF NEW YORK)** a été modifié afin de limiter ses activités à la gestion des polices émises avant le 7 juin 2004 et autorise désormais ladite compagnie à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes :

- Biens
- Maritime
- Responsabilité

(Activités limitées à la gestion des polices émises avant le 7 juin 2004)

Le représentant principal au Québec est M. Pierre Sébastien de Sébastien Venne Lachance dont l'établissement d'affaires est situé au 3450, rue Drummond, bureau 152, Montréal (Québec) H3G 1Y2.

Le siège de la compagnie est situé au 580 Walnut Street, Cincinnati, Ohio, U.S.A., 45202.

Fait à Québec, le 7 juillet 2005

Le surintendant de l'encadrement  
de la solvabilité,



Jean-Pierre April

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LUMBERMENS MUTUAL CASUALTY  
(autre nom utilisé par LUMBERMENS MUTUAL CASUALTY  
COMPANY)**

---

Avis de modification de permis  
*Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32)*

Avis est donné par les présentes que le permis d'assureur de **LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LUMBERMENS MUTUAL CASUALTY (autre nom utilisé par LUMBERMENS MUTUAL CASUALTY COMPANY)** a été modifié afin de limiter ses activités à la gestion des polices existantes et autorise désormais ladite compagnie à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes :

- Automobile
- Bris des machines
- Biens
- Garantie
- Maritime
- Responsabilité

(Activités limitées à la gestion des polices existantes)

Le représentant principal au Québec est M. Charles E. Bertrand de Richard Trottier Gagné dont l'établissement d'affaires est situé au 750, boulevard Marcel-Laurin, bureau 106, Montréal (Québec) H4M 2M4.

Le siège de la compagnie est situé au 1 Kemper Drive, Long Grove, Illinois, U.S.A., 60049.

Fait à Québec, le 7 juillet 2005

Le surintendant de l'encadrement  
de la solvabilité,



Jean-Pierre April

**COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVIDENCE WASHINGTON**  
**(dénomination sociale française utilisée par PROVIDENCE**  
**WASHINGTON INSURANCE COMPANY)**

---

Avis de modification de permis  
*Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32)*

Avis est donné par les présentes que le permis d'assureur de **COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVIDENCE WASHINGTON (dénomination sociale française utilisée par PROVIDENCE WASHINGTON INSURANCE COMPANY)** a été modifié afin de limiter ses activités à la gestion des polices existantes et autorise désormais ladite compagnie à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes :

- |                                    |                             |
|------------------------------------|-----------------------------|
| - Biens immeubles                  | - Incendie                  |
| - Biens meubles                    | - Mouvements populaires     |
| - Choc de véhicules                | - Partielle contre la grêle |
| - Chute d'aéronefs                 | - Tempêtes de vent          |
| - Dégâts des eaux                  | - Transports                |
| - Explosions                       | - Maritime                  |
| - Fuite d'extincteurs automatiques |                             |

(Activités limitées à la gestion des polices existantes)

Le représentant principal au Québec est M. Pierre Y. LeFebvre de Fasken, Martineau, Dumoulin dont l'établissement d'affaires est situé au 800, Place Victoria, Tour de la bourse, bureau 3400, C.P. 242, Montréal (Québec) H4Z 1E9.

Le siège de la compagnie est situé au One Old Stone Square, P.O. Box 518, Providence Rhode Island, U.S.A., 02901.

Fait à Québec, le 7 juillet 2005

Le surintendant de l'encadrement  
de la solvabilité,



Jean-Pierre April